

BULLETTIN MUNICIPAL



COMPTRE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VENDEUIL DU 23 NOVEMBRE 2007

Présidence : M. DEGRANDE Michel, Maire

Présents : M. LESBROS, M. CHARPENTIER, Mme MINET, M. PREMONT, M. KURZYNA,
M. MAERTENS, M. LACHEROY, Mme DOLLE.

Absents excusés : M. DEMARQUET, M. LEPOLARD, Mme DULOQUIN.

Absent : M. BIDAUX, M. BRUGNEAUX.

L'année 2007 s'achève déjà, et je tiens personnellement à remercier les membres du Conseil Municipal et les bénévoles du C.C.A.S. pour leur dévouement, les Présidents et les membres d'associations pour leurs actions au sein de la commune et les Vendeuillois pour leur participation à la vie communale.

Le Maire

Michel DEGRANDE

TARIF pour l'année 2008 :

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE

Une attestation d'assurance et un chèque de caution de 50 € seront exigés lors du retrait des clés (le chèque de caution sera restitué après l'état des lieux). Un contrat sera établi lors de la réservation de la salle et du versement des arrhes qui ne pourront en aucun cas être remboursés.

Vendeuillois : 100 € (arrhes : 50 €)

Personne extérieure à la commune : 150 € (arrhes 70 €)

Un supplément de 20 € sera demandé pour le chauffage selon la saison.

LOCATION DE LA SALLE DU STADE

Une attestation d'assurance et un chèque de caution de 50 € seront exigés lors du retrait des clés (le chèque de caution sera restitué après l'état des lieux). Un contrat sera établi lors de la réservation de la salle et du versement des arrhes qui ne pourront en aucun cas être remboursés.

Vendeuillois : 70 € (arrhes 35 €)

Personne extérieur à la commune : 120 € (arrhes 60 €)

Un supplément de 25 € sera demandé pour le chauffage selon la saison.

Pour les associations Vendeuilloises, une location gratuite est offerte, puis 20 € seront demandés par location. Un contrat devra être établi en Mairie. Une attestation d'assurance et un chèque de caution seront exigés lors du retrait des clés.

VIN D'HONNEUR

Vendeuillois : 40 €

Personne extérieure à la commune: 50 €

LOCATIONS DIVERSES

REMORQUE COMMUNALE : Nouveau : Les personnes le désirant peuvent louer la remorque de la commune afin de transporter leurs déchets verts à la déchetterie de Moÿ de l'Aisne

Tarif : 20 € / voyage

Banc : 1 €

Table: 2 €

1 table + 2 bancs: 3 €

PECHE

	Carte à la journée	Carte à l'année	Ponton ou barque
Vendeuillois	3,50 € (retirée au café) 6 € demandés sur l'étang	11 €	40 €
Extérieurs	3,50 € (retirée au café) 6 € demandés sur l'étang	26 €	50 €

EAU

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le coût de l'eau pour l'année 2008. Le prix de l'abonnement est maintenu à 26 €, la consommation étant facturée :

- de 1 à 500 m³ : 0,50 €

- plus de 500 m³ : 0,45 €

USEDA : Les communes de Château-Thierry, Frières-Faillouel, Hirson, Laon, Mennessis, Oignes et Pinon ayant demandé leur adhésion à l'U.S.E.D.A. (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne), le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'adhésion de ces communes et à la modification des statuts de l'USEDA afin qu'ils soient en conformité avec la réglementation existante.

DOSSIER A.R.F. : - Un contrôle inopiné sur le site ARF de Vendeuil les 20 et 21 septembre 2007 a révélé un dépassement anormal du taux de dioxines et furannes. Un arrêté préfectoral de mise en demeure de la Société ARF afin de respecter les normes de rejet atmosphérique a été pris par Monsieur le Préfet de l'Aisne en date du 09 novembre 2007. Depuis cette date, deux nouveaux contrôles des rejets atmosphériques ont été effectués. Les résultats des analyses et l'arrêté de mise en demeure sont consultables au secrétariat de Mairie.

- Le Tribunal Administratif d'Amiens, par jugement en date du 06 novembre 2007, a annulé l'arrêté en date du 1^{er} juin 2005, par lequel le Préfet de l'Aisne a délivré un permis de construire des bâtiments industriels à la Société A.R.F. sur le site qu'elle exploite à Vendeuil. Le permis de construire concernant la cheminée et les cuves de stockages a également été annulé.

- Une réunion de la CLIS -Commission Local d'Information et de Surveillance des activités de la Société A.R.F.- se réunira le mardi 04 décembre 2007 à Vendeuil.

RENOUVELLEMENT DE BAIL : Le Bail consenti à Mme BRUNELLE concernant les parcelles ZM 26 « Les Basserons », ZC 2 « La Fosse du Chauffour », ZM 68 « Le Cumont » et ZA 64 « Le clos du Charnier » est arrivé à échéance au 31 octobre 2006. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de relouer pour une durée de neuf années, les 2 ha 19 a 17 ca concernés par ce bail à compter du 01 novembre 2006.

AGENT D'ENTRETIEN COMMUNAL : Une réunion a eu lieu le 19 novembre dernier, durant laquelle, les membres du Conseil Municipal ont étudié les candidatures au poste d'agent d'entretien communal. Cette réunion a permis de sélectionner 5 candidats. Le Conseil Municipal lors de sa réunion a décidé de retenir un candidat de Vendeuil pour ses compétences et son sérieux au travail. Il s'agit de M. DELOT François.

PROGRAMME DES TRAVAUX : Une programmation de l'ensemble des projets communaux devant être établi pour les prévisions de subvention du Conseil Général, des devis ont été établis par la CCVO pour la construction d'un atelier communal (atelier, rangement et abri tracteur), la rénovation de la salle des fêtes de l'école, l'aménagement de la cuisine de la salle de la Mairie.

Pour l'année 2008, une subvention DGE (Préfecture) et demande d'aide parlementaire vont être demandées pour la construction de l'atelier communal. Un bureau d'étude sera chargé de la réalisation du métré et du devis, la CCVO se chargeant des travaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME : Le zonage de la commune est en cours de réalisation. Les zones à urbaniser prévues permettraient une possible augmentation de la population de l'ordre de 100 habitants à l'horizon 2022. Cela représente pour l'instant près de 15 hectares d'urbanisation nouvelle.

PANNEAUX DE SIGNALISATION : Suite au devis établi en début d'année, l'entreprise SODEER remplace actuellement les panneaux de signalisation afin de garantir la sécurité des usagers et être en conformité avec la loi.

PECHE : Il est rappelé aux locataires de pontons à l'étang communal, que le renouvellement de la location doit se faire impérativement entre le 1^{er} et le 15 janvier. Après cette date, les pontons seront considérés comme libres et reloués.

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE : Comme les années précédentes, le concours de maisons illuminées est reconduit, afin de mettre en valeur notre village pour les fêtes de fin d'année.

Des prix seront attribués après le passage du jury, composé des membres du conseil municipal et des Présidents d'associations. Ils passeront dans la commune pour noter vos décorations, le **vendredi 28 décembre 2007 à partir de 18h30**. Alors à vos décorations pour illuminer les fêtes de fin d'année !

1^{er} prix : un bon d'achat de 90 €

2^{ème} prix : un bon d'achat de 60 €

3^{ème} prix : un bon d'achat de 45 €

4^{ème} prix : un bon d'achat de 30 €

5^{ème} au 10^{ème} prix : 1 bouteille de champagne



Les prix seront décernés lors des vœux du Maire qui auront lieu le **vendredi 11 janvier 2007 à 19 heures**. Il est important de rappeler, que les lauréats d'un prix à ce concours sont inéligibles pour une durée de 3 années, après l'obtention de leur récompense. C'est ainsi, que la personne lauréate pour l'année 2007 ne rentrera en compétition qu'en 2011. Ce concours ayant pour finalité l'embellissement et l'illumination de la commune, la participation du plus grand nombre est notre priorité.

ECOLE : -Les élections au Comité de Parents d'Elèves ont permis d'élire : Mme CURNIL Brigitte, Mme PRUDHOMME Marie-Claire, Mme BAILLY Françoise, Mme BECKERICH Céline, M. BENOIT Philippe.
- Le projet scolaire pour l'année 2007-2008 prévoit des cours de musique pour les élèves en vue de la préparation d'un spectacle musical. Le Conseil Municipal décide de verser une participation financière pour la réalisation de ce projet.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : Un nouveau bureau vient d'être nommé pour l'année 2007-2008 : - Président : M. PARMENTIER Stéphane, - Trésorière : Mme LEFEVRE Séverine, - Secrétaire : Mme PARMENTIER Carole

ASSOCIATION TRAIT D'UNION : L'association propose régulièrement des animations aux résidents de la Maison de Retraite de Vendeuil. Le Samedi 15 décembre, ils recevront le Club de Danse Country de Vendeuil pour une démonstration et le mardi 18 décembre, ils accueilleront les enfants de l'école de Vendeuil pour des chants de Noël. (Le programme complet est affiché en Mairie.)

THE COUNTRY CLUB IN VENDEUIL :

L'association de danse country a sollicité l'avis du Conseil Municipal afin d'apposer la devise de Vendeuil pour représenter l'association. Les Conseillers ont émis un avis favorable.

MARCHE DE NOËL : L'école organise son traditionnel Marché de Noël le **vendredi 14 décembre 2007 à partir de 16h45**, salle des fêtes de l'école. Venez nombreux.



COLIS DE NOËL AUX ANCIENS : Le **mercredi 19 décembre après-midi**, un colis sera distribué par les membres du C.C.A.S. aux personnes âgées de plus de 70 ans habitant la commune.

Ils iront également rendre une visite aux résidents de la Maison de Retraite le **samedi 22 décembre 2007**.

GOUTER DE NOËL : Le goûter de Noël offert aux enfants de l'école aura lieu le **vendredi 21 décembre 2007 après-midi** à la Mairie de Vendeuil.

CYCLO-CROSS : Le Cyclo-Cross organisé par le Club de Moÿ de l'Aisne aura lieu le **Dimanche 13 janvier 2008**. Le départ est prévu à 13 h00 rue Camille Desmoulins et l'arrivée, rue des Falaises. Les championnats départementaux se dérouleront lors de cette course ouverte à toutes les catégories d'âge. A l'issue des épreuves, la remise des récompenses aura lieu salle de la Mairie. Venez nombreux apprécier la course qui se déroulera chemin des « Basserons » et rue des Falaises.

ANALYSES D'EAU : Selon les dernières analyses effectuées par les services de la DDASS, l'eau est consommable.

ATELIER PARENTS-BEBES : Dorénavant, l'atelier parents bébés « A petits pas » organisé par le Centre Social de Moÿ de l'Aisne aura lieu à Vendeuil, le mercredi de 09h30 à 11h30 à compter du 05 décembre. Chaque mercredi, une animatrice sera présente salle de la Mairie afin d'accueillir les enfants accompagnés de leurs parents ou nourrices.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Les inscriptions ont lieu au secrétariat de mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre. Il est important de rappeler que cette démarche est nécessaire lors d'un déménagement, afin d'éviter tout désagrément lors des prochaines élections. Se munir d'une pièce d'identité.

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en septembre, octobre et novembre 1991 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE : Tel : 03.23.07.82.47

MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16h à 18h	16h à 18h	16h à 18h	9h30 à 11h30

INFORMATION IMPORTANTE

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS : La CCVO procède au ramassage des encombrants à domicile. Ce service est en place prioritairement pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchetterie. Les habitants intéressés pour bénéficier de ce service doivent prendre contact auprès du secrétariat de Mairie au 03.23.07.82.47 et lister les objets à faire enlever. Le ramassage se fait ensuite sur rendez-vous.

DEPOT DES BRANCHAGES : Suite à la fermeture définitive du dépôt de branchages à la ballastière, le Conseil Municipal décide de demander la location d'un container une journée par mois pour le mettre à la disposition des habitants lesquels pourront déposer leurs branchages et leurs gazons. Il est important de rappeler que ce service, destiné uniquement aux Vendeuillois est mis en place pour venir en aide aux habitants ne pouvant se déplacer à la déchetterie. Les apports doivent être limités et contenir uniquement des déchets verts. Si les consignes n'étaient pas respectées, ce service serait supprimé.

***Le container sera mis à disposition place de la Mairie,
le 1^{er} mercredi de chaque mois de 8h30 à 16h30***

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L' AISNE **du 15 octobre 2007 au 15 mars 2008 inclus**

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
14h à 16h	14h à 16h	14h à 16h	10h à 12h

SITE INTERNET DE VENDEUIL : www.vendeuil02.fr



VŒUX DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire et ses Adjointes ont l'honneur de convier la population Vendeuilloise à la cérémonie au cours de laquelle seront échangés les vœux pour l'année 2008, VENDREDI 11 JANVIER 2008 à 19H00.

Dates à retenir ...

03 décembre 2007	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
05 décembre 2007	Container pour déchets verts place de la Mairie
08 décembre 2007	Téléthon
09 décembre 2007	Loto de l'USDN
10 décembre 2007	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
14 décembre 2007	Marché de Noël à l'école
14 décembre 2007	Repas de fin d'année du Football Club
15 décembre	Assemblée Générale de l'Association de Pêche
17 décembre 2007	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
21 décembre 2007	Goûter de Noël offert aux enfants de l'école
24 décembre 2007	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
31 décembre 2007	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
31 décembre 2007	Réveillon de la Saint Sylvestre par le Comité des Fêtes
02 janvier 2008	Container pour déchets verts place de la Mairie
07 janvier 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
11 janvier 2008	Vœux du Maire
13 janvier 2008	Cyclo-Cross
14 janvier 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
18 janvier 2008	Vœux du Football Club de Vendeuil
21 janvier 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
28 janvier 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
02 février 2008	Repas dansant organisé par le Club Loisirs
03 février 2008	Carnaval et crêpe party de l'Association des Parents d'Elèves
04 février 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
06 février 2008	Container pour déchets verts place de la Mairie
11 février 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
16 février 2008	Repas dansant de la Saint Valentin organisé par le Comité des Fêtes

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 08 FEVRIER 2007

***Monsieur le Maire et ses Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, les membres du C.C.A.S. et les Employés
Communaux vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour
l'année 2008***



JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE A TOUS